

Discours des vœux de la municipalité de Saint-Médard pour l'année 2025

Saint-Médard le 26 janvier 2025,

Bienvenue à toutes et à tous, je vous remercie pour votre présence à cette cérémonie des vœux

Monsieur le Président du Conseil départemental, cher Serge,
Mesdames, Messieurs, les membres du Conseil municipal,
Chère Christine, notre secrétaire, cher Jean François, notre agent communal,
Madame, Messieurs, les Présidentes et présidents de nos associations locales,
Monsieur le capitaine des pompiers, cher Victor,
Messieurs les gendarmes,
Chers médardiens, chères médardiennes, chers amis,

Il y a un an, lors des vœux du janvier 2024, je vous parlais de la chance que nous avons de vivre ici à Saint-Médard, dans un environnement préservé, paisible, loin du fracas du monde... Je ne peux aujourd'hui que réitérer mes propos. C'est heureux pour Saint-Médard, c'est malheureux pour le monde.

La réélection de Donald Trump et ses accointances avec Elon Musk n'augurent rien de bon pour notre planète. Les puissants de ce monde font valoir des intérêts qui ne sont pas les nôtres, mais qui malheureusement finissent inéluctablement par impacter notre quotidien. Il en est ainsi du dérèglement climatique, il en est ainsi de l'économie, il en est ainsi de la santé, il en est ainsi des rapports sociaux.

La qualité de vie qui caractérise notre petite communauté rurale n'est pas une fatalité ! Nous pouvons demain connaître à notre tour bien des bouleversements. La paix, la tranquillité, la sécurité, ne sont jamais définitivement acquises et aucun territoire ne peut se prétendre à l'abris d'un cataclysme qu'il soit naturel ou pas.

Nous sommes aujourd'hui dans une société anxieuse où la santé mentale est devenue un sujet d'importance. La lecture des faits divers suffit à s'en convaincre.

Heureusement, il existe des antidotes. Le plus efficace d'entre eux s'appelle le vivre ensemble et les meilleurs vecteurs en sont les associations qui œuvrent sur nos territoires.

Depuis le début du mandat, le Conseil municipal n'a eu de cesse de promouvoir l'activité associative et les valeurs qu'elle véhicule, valeurs de partage, valeurs de solidarité, valeurs de vivre ensemble.

Au cours de l'année 2024, les jours de notre commune ont été, tout comme en 2023, rythmés par une vie associative intense et soutenue. Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je félicite nos associations, et particulièrement Chomiar pour la richesse et la diversité des animations qui ont été proposées. Pour sa deuxième édition, le village de Noël a été une fois encore une belle réussite.

Je tiens, au nom du Conseil municipal à saluer et à remercier les présidentes et présidents de nos associations, ainsi que toutes les personnes qui les accompagnent dans leurs activités.

Merci donc à :

- Madame Martine Bienvenu, Présidente de l'association de Sauvegarde de l'Eglise
- Madame Christelle Maury-Béziat, Présidente de l'association Pléiades
- Monsieur Luc Giordano, Président de l'association de chasse de Saint-Médard
- Monsieur Hervé Meraville, Président de l'association Chomiar

Si la vie associative fait vivre le lien social, elle est avant tout une école du vivre ensemble. Il peut donc y avoir des tensions et du découragement parfois, mais il y a aussi de belles amitiés qui permettent de surmonter les difficultés et reprendre le cap, qui est celui de l'effort partagé pour le bien commun.

La notion de bien commun est indissociable de notre vie municipale. Si elle sert de boussole à notre vie associative, elle oblige le Conseil municipal dans ses décisions et oblige aussi chacun et chacune d'entre nous, à titre individuel, à

respecter les règles de droit qui régissent le fonctionnement de notre société et auxquelles nous sommes soumis.

Je remercie les membres du Conseil municipal pour leur attachement à défendre la justice, l'égalité, la solidarité, dans les décisions qu'ils ont à prendre, alors même que parfois l'intérêt collectif ou la réglementation viennent contrarier des intérêts particuliers.

2024 a été, pour la municipalité, la période durant laquelle ont pu se réaliser divers projets parmi ceux qui vous avaient été annoncés lors des précédents vœux.

Ainsi, vous avez tous pu voir quelques rajeunissements dans notre commune.

- La cabane des chasseurs s'est offert un lifting
- Le chemin de Fredbert a comblé ses rides
- Notre salle des fêtes s'est offert une garde-robe.
- Et depuis les fêtes, la maison communale qui héberge notre naturopathe s'est vu offrir une nouvelle coiffure.

Si certaines parties de notre commune ont nécessité quelques entretiens liés aux outrages du temps, la plus renommée de nos institutions a su garder toute sa fringance. Je parle bien sûr du Gindreau qui a fêté ses 50 ans et dont le dynamisme est sans doute le secret de son éternelle jeunesse.

Avant de refermer le livre de 2024, je tiens, au nom du Conseil municipal, à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, et adresser une pensée collective à celles et ceux qui nous ont quitté :

- Madame Renée RIGAL, le 11 mars 2024
- Madame Claudine FAUREL, le 18 juillet 2024
- Monsieur Claude DULAC, le 8 décembre 2024

Et puis, tout dernièrement,

- Monsieur Anthony SCHUT, le 6 janvier 2025
- Madame Edwige RALAY le 10 janvier 2025

Si la vie nous réserve des moments de tristesse, elle nous offre aussi des occasions de nous réjouir. Il en est ainsi des naissances, et nous avons la joie d'accueillir sur notre commune le petit Audric CHAUZENOU, né le 19 décembre 2024 et auquel nous souhaitons une longue et heureuse vie. Toutes nos félicitations aux parents pour cet heureux évènement !

L'année 2025 sera bien évidemment porteuse de projets.

Il s'agira tout d'abord de la restauration du retable du maître-autel, première tranche de la restauration du mobilier classé de notre église. Cette opération débutera au cours du premier trimestre. Le montant des travaux s'élèvera à 71 040 € et sera subventionné à hauteur de 75 % par l'Etat, la région et le département. Le fond du concours du Grand Cahors sera sollicité pour 50 % du reste à charge de la commune, soit 12 484 €. Enfin, nous savons pouvoir compter sur l'association de sauvegarde de l'église pour nous aider à boucler le financement de cette opération.

Dans le même temps, la commune procédera, sur ses fonds propres, à la restauration du calvaire.

Une deuxième tranche de travaux est prévue pour 2026. Elle comprendra la restauration du retable de la Vierge, de la statue de Saint-Joseph, et de la croix de procession, pour un montant de travaux de 38 100 €.

Autre sujet, la construction par le Grand Cahors d'une nouvelle station d'épuration qui viendra remplacer notre lagune dont l'implantation en zone inondable et en contact direct avec la nappe phréatique ne répond plus aux normes actuelles. La nouvelle station sera de type «filtres plantés de roseaux» et sera implantée sur une parcelle située en contre bas de la route du Causse de Cahors. Le début des travaux est prévu autour du 15 septembre 2025.

Sur un autre registre, le raccordement de notre réseau d'eau potable à la Source Bleue et à son usine d'ultrafiltration sera effectif très prochainement, et marquera la fin des épisodes de distribution de bouteilles que nous avons connus en 2023 et en 2024.

2025 verra aussi l'aménagement d'un accès carrossable à la parcelle de 5000 mètres carré située au bas du village et en cours d'acquisition par la commune.

Cet espace aura vocation à accueillir des manifestations festives ou culturelles, Il sera en mesure d'accueillir un chapiteau ou d'offrir ponctuellement une aire de stationnement.

Enfin, cette nouvelle année sera aussi l'occasion d'amorcer une collaboration culturelle avec la commune voisine de Pontcirq. La mutualisation de nos ressources, en collaboration avec la médiathèque du Grand Cahors, donnera lieu, ici, dans notre salle des fêtes, à deux manifestations ayant trait au cinéma.

La première sera notre participation à la fête du court métrage qui aura lieu le samedi 22 mars en fin de journée. Des projections seront organisées.

La seconde verra notre commune s'inscrire courant novembre dans le mois du film documentaire, avec une projection de film suivi d'un débat.

Une troisième manifestation autour des jeux de société serait également possible en mai ou en juin.

La municipalité se coordonnera bien sûr avec Chomiar pour le cadrage de ces évènements.

Telle est notre feuille de route pour cette nouvelle année. Puisse-t-elle nous rassembler, au-delà de nos différences, de nos points de vue, et pour le bien commun.

Pour l'heure, le Conseil municipal vous invite à un moment de convivialité autour de la galette, puis nous partirons ensuite pour une traversée musicale en direction de l'Amérique, avec un spectacle qui j'en suis sûr, apportera du rêve et de la couleur à notre début d'année.

Je vous remercie pour votre écoute attentive, et vous souhaite à toute et à tous une année 2025 pleine de projets, pleine de vie, pleine d'amitié, une année que nous aurons plaisir à vivre ensemble, ici, dans notre beau village de Saint-Médard !

Le Maire,
Pascal CORNIOT.

